

Le Haut-Vaucluse est menacé par l'accroissement continu du bruit généré par l'activité des mirages 2000 de la base aérienne militaire d'Orange-Caritat. Il est maintenant encore accru du fait des escadrons d'hélicoptères qui se sont installés sur la base.



Ce bruit expose la population à des nuisances insupportables, tue le tourisme des communes environnantes, perturbe les activités du secteur tertiaire et dévalorise l'immobilier et la région toute entière.

Le 23 octobre 2012, FNE Vaucluse est contactée par l'Union des Riverains de la Base 115.

En réponse aux plaintes réitérées des riverains, le Préfet a réuni une CCE (Commission consultative de l'environnement)

Y assistaient : M. Biscarrat, (Maire de Jonquières), M. Saura, Maire d'Uchaux, les Maires d'Orange et de Camaret, tous les membres de la CCE, A l'EXCEPTION DES ASSOCIATIONS !

Le motif invoqué pour cette absence : "Ils ne savent plus vraiment quelles associations existent encore afin de les convoquer pour une éventuelle CCE au printemps 2013"

Par courriel du 24 octobre 2012, FNE Vaucluse a donc communiqué à monsieur Yvan ASTAY, chef de l'unité Nuisances et Cadre de vie au Service Eau et Milieux Naturels de la DDT de Vaucluse, les coordonnées des quatre associations concernées par le territoire (ADECAR, Bien Vivre en bords de Meyne, Idées Jonquières et ADQVTHV), confiant officiellement à cette dernière le soin de la représenter au sein de la CCE de la base 115

Depuis, grâce à l'Association de Défense de la Qualité de Vie et du Tourisme dans le Haut-Vaucluse, l'ADQVTHV, qui milite sans relâche pour que soient respectés les droits des riverains, FNE se tient régulièrement informée de l'évolution de la situation.